

Avant-propos

Fruit d'un travail d'équipe, cette publication répond à plusieurs motivations, qui expliquent un certain nombre de choix éditoriaux, ainsi que le contenu des chapitres autour desquels elle s'articule.

1 | Origine et motivations

Pourquoi un manuel de science politique de plus ? D'abord, parce que le format « manuel » est beaucoup moins diffusé en science politique que dans d'autres disciplines, comme l'économie, par exemple. Ensuite, parce que la plupart des manuels de science politique sont en anglais, ce qui peut s'avérer problématique pour un public francophone ne maîtrisant pas (encore) nécessairement toutes les subtilités de la langue de Shakespeare. Enfin, parce que parmi les quelques manuels de science politique qui ont été publiés en français, la plupart privilégient une introduction à l'analyse politologique à partir de l'étude des phénomènes politiques en France.

ENCADRÉ¹ N° 0.1 : POLITOLOGIE ET SCIENCE POLITIQUE, POLITOLOGUES ET POLITISTES

Au sens courant, « politologie » et « science politique » sont synonymes. L'adjectif « politologique » signifie ce qui a trait à la science politique. Le substantif « politologue » signifie littéralement « celui qui étudie la politologie » et désigne de façon générique le spécialiste de science politique. En France toutefois, le substantif « politiste » tend à être préféré à celui de « politologue ». L'usage du mot « politiste » vise à distinguer le spécialiste « authentique » de science politique, qui fait avant tout de la recherche « fondamentale », du « politologue », expert que ce soit dans l'interprétation sur le vif de l'actualité politique dans les médias (« commentateur politique ») ou dans l'élaboration de recommandations opérationnelles au monde politique (« conseiller du prince »). Les cadres d'analyse mobilisés par les « politologues » prendraient moins de distance avec les façons habituelles dont les praticiens (les acteurs politiques) et les médias comprennent et rendent compte des phénomènes politiques (cf. chapitre Qu'est-ce que la science politique ?) que ceux des politistes. Cette différence justifierait la nécessité de distinguer le « politiste » du « politologue ». Dans ce manuel, conformément à la pratique dominante en Belgique francophone, en Suisse romande ou au Québec, nous userons du substantif « politologue » au sens large, sans faire de distinction entre « politiste » et « politologue ».

¹ Dans le manuel, des encadrés mettent régulièrement en exergue certains éléments des développements : définitions, personnalités, événements, résumés d'une théorie. Une liste numérotée reprenant l'ensemble des encadrés apparaît en fin de volume.

Fondements de science politique

La motivation première de ce manuel consiste ainsi à offrir une introduction à la science politique qui soit parlante à tout public francophone. Qu'il s'agisse d'étudiants et enseignants de l'enseignement supérieur, mais aussi de représentants, permanents et militants de partis politiques, de fédérations industrielles ou d'associations non marchandes (syndicats, mutuelles, ONG...), de cadres d'organisations d'éducation permanente, de journalistes politiques, d'enseignants traitant de politique dans les collèges et lycées, ou de tout citoyen soucieux d'améliorer sa compréhension de l'univers politique qui l'entoure. Même si le public belge francophone trouvera dans cette publication de nombreux liens avec l'histoire et la vie politiques belges, il ne s'agit pas, loin sans faut, d'un manuel « belgo-belge ».

À mille lieues de toute conception *provincialiste* du savoir, les auteurs partagent la ferme conviction que, dans le monde globalisé contemporain, la science politique, où qu'elle s'enseigne et se pratique, repose sur des cadres terminologiques et des apports théoriques significatifs *communs*, susceptibles d'éclairer n'importe quel contexte local ou régional. Aussi, ils ont systématiquement cherché à ne pas limiter les illustrations au cas belge. Et lorsque celui-ci est traité, c'est systématiquement au travers de catégories générales qui valent aussi pour d'autres États : *partitocratie*, pour l'Italie, État fédéral multilingue, à l'instar de la Suisse ou du Canada, *démocratie consociationnelle*, catégorie à laquelle se rattachent aussi les Pays-Bas ou le Liban, *régime néo-corporatiste*, comme l'Autriche, l'Allemagne ou le Venezuela d'avant Chavez....

Visant à faire d'une pierre deux coups, le manuel a poursuivi aussi un objectif institutionnel : faire en sorte que les étudiants qui s'initient à la science politique en Belgique francophone le fassent autant que possible à partir d'une base *commune*, et ce, quelle que soit la singularité de leur contexte d'apprentissage (établissement d'enseignement supérieur fréquenté, volume différent de crédits affecté au cours d'introduction à la science politique, programme d'enseignement différent dans lequel ce cours prend place...). Cette visée explique l'insertion dans le chapitre « Qu'est-ce que la science politique ? » de sections spécifiques sur le développement de l'enseignement et de la recherche en science politique en Belgique francophone.

En tant que titulaires d'un cours d'introduction à la science politique en Communauté française de Belgique (CFB), six professeurs – actifs dans quatre des cinq universités qui y organisent un premier cycle d'études universitaires en science politique – ont souhaité unir leurs efforts autour d'un projet éditorial commun. Le nombre et le statut des coauteurs du manuel donnent l'assurance d'une base d'enseignement similaire des fondements de la science politique pour environ 2 500 étudiants inscrits, chaque année, à l'un des cours d'introduction à la science politique. Il en résulte une réelle plus-value pédagogique au bénéfice du manuel. D'abord, parce qu'un support de cours commun est davantage susceptible de faciliter la mobilité des étudiants durant leurs études. Ensuite, et plus fondamentalement, du fait qu'il y a plus dans six têtes que dans une, et qu'un manuel écrit à six plumes accroît dès lors les garanties d'un haut standard de qualité.

2 | Choix éditoriaux

Pour être à la hauteur des ambitions pédagogiques poursuivies, cinq grands choix éditoriaux ont été posés.

Première option : faire de l'ensemble du manuel une œuvre *collégiale*, ce qui renforce l'autorité de son contenu. D'une part, on l'a dit, les thèmes abordés, les théories et concepts considérés comme fondamentaux, la manière de les présenter, les exemples mobilisés pour les illustrer... ont ainsi été *validés* par les six professeurs, et non par un seul. D'autre part, la construction de la matière a bénéficié d'apports *complémentaires* de la part de chercheurs spécialisés dans des domaines différents de science politique.

ENCADRÉ N° 0.2 : MÉTHODE DE RÉDACTION EN GROUPE APPLIQUÉE AU MANUEL

Concrètement, la construction du manuel a suivi le processus rédactionnel suivant, que nous exposons dans la mesure où il peut être une source d'inspiration pour l'élaboration de travaux de groupes. Dans un premier temps, après avoir déterminé ensemble la structure générale de l'ouvrage, les auteurs se sont réparti les chapitres à écrire en assignant à chacun les statuts de premier auteur (X1), deuxième auteur (X2), troisième auteur (X3). X1 était en charge de la première écriture du chapitre en question, que révisait ensuite X2, puis X3 après consensus préalable entre X1 et X2. Une fois un consensus atteint entre les trois auteurs en question sur la version à proposer, celle-ci était lue de façon approfondie par tous les auteurs du manuel et discutée en réunion plénière. Un premier chapitre « test » produit selon cette méthode de coécriture fut alors discuté tant sur la forme que sur le contenu avec l'éditeur. Ensuite, en suivant à chaque étape ce procédé (X1 + X2 + X3 + plénière), le plan de chaque chapitre fut élaboré, puis une première et ensuite une deuxième voire parfois une troisième version de son contenu furent produites. Une relecture finale de l'ensemble du manuscrit fut effectuée par l'un d'entre nous et soumise à discussion en plénière. La version prédéfinitive du manuscrit qui en résulta fut alors transmise par l'intermédiaire de l'éditeur à des *relecteurs* anonymes externes choisis par celui-ci – et que nous remercions vivement pour le travail fourni et les conseils prodigués. Enfin, les suites à réserver aux commentaires des relecteurs furent discutées en plénière, après quoi chaque X1 fut chargé d'ajuster en conséquence la version définitive du/des chapitre(s) dont il avait la charge.

Une deuxième option fondamentale, vu le contexte hétérogène des contextes d'initiation à la science politique, a consisté à produire un manuel *modulable*. Bien évidemment, le manuel s'articule autour de chapitres qui s'y succèdent selon une certaine logique (cf. la fin de cet avant-propos). Toutefois, les auteurs ont veillé à ce que chaque chapitre puisse être lu, et compris, indépendamment des autres en tenant compte du fait que tous les chapitres n'ont pas le même niveau d'accessibilité. « Pouvoir » ou « Système politique », par exemple, recouvrent un contenu plus abstrait, plus théorique, dont il est indiqué de prendre connaissance après les autres chapitres, voire après avoir suivi une introduction à d'autres sciences humaines et sociales, comme la sociologie par exemple. De plus, au sein même de chaque chapitre, le contenu a été pensé de façon à ce qu'il soit possible de faire l'impasse sur certains passages, sections ou sous-sections, dès lors que l'apprentissage des fondements de la science politique se voudrait moins approfondi que le développement « complet » de la matière que propose le manuel. Tel un meuble à tiroirs, le lecteur

Fondements de science politique

peut ainsi choisir de n'ouvrir que certains chapitres et de n'y saisir que certains éléments, parmi les plus directement appréhendables. Cette perspective de modularité explique aussi qu'un phénomène politique puisse être appréhendé de façon différente dans plusieurs chapitres. Des renvois réguliers d'un chapitre à l'autre permettent au lecteur de compléter l'approche d'un phénomène politique qu'il tire de la lecture d'un chapitre.

Troisièmement, nous nous sommes volontairement restreints à procéder à un exposé des connaissances politologiques dans leurs *lignes essentielles*, étant donné que nous nous adressons à un public qui, pour la majorité, ne se destine pas au métier de la recherche en science politique. L'insistance est d'abord mise sur les éléments du savoir politologique que nous considérons aujourd'hui comme *généraux*. Même si nous assumons le fait d'avoir accordé une place assez large aux cadres d'analyse inspirés par le paradigme « intégrationniste » (cf. chapitre Qu'est-ce que la science politique ?), sans doute plus large que dans d'autres manuels (cf. par ex. le chapitre Système politique), façonnant ainsi une autre originalité de ces *Fondements de science politique*.

Ce choix d'aller à l'essentiel explique que, à la différence de certains *handbooks in political science*, nous ne dressons pas, pour chaque objet d'études traité dans un chapitre, un état de l'art, selon la formule classique que l'on retrouve dans les études scientifiques. Autrement dit, nous ne présentons pas de façon systématique la dynamique historique de production du savoir scientifique, en insistant sur les débats – et donc les dissensions – ainsi que l'apport personnel de chaque auteur au domaine de connaissances concerné. Ne se trouve ainsi mise en exergue dans ce volume qu'une petite poignée d'auteurs qui rétrospectivement apparaissent comme les figures les plus marquantes dans le domaine spécialisé de connaissances qui est traité dans un chapitre. Le parti de dépersonnaliser le plus possible les éléments de connaissance qui sont exposés dans les chapitres vise à encourager le lecteur à se concentrer sur le contenu de ceux-ci plutôt que sur ceux qui les ont produits.

Pour autant, nous n'avons pas souhaité évacuer totalement du manuel la part essentielle que représentent dans la vie d'une discipline les controverses et dissensions entre chercheurs. Le bien-fondé de toute thèse scientifique et de tout cadre d'analyse peut toujours être contesté, l'est d'ailleurs fréquemment... mais doit l'être, pour être pertinent sur un plan scientifique, selon des procédures d'enquêtes et de raisonnement rigoureuses et contrôlées par les pairs. Dans son activité, le chercheur est ainsi autant invité à produire des connaissances sur le monde ayant valeur scientifique qu'à discuter du bien-fondé scientifique de celles produites par ses collègues voire des siennes propres. Il se doit donc de faire preuve de *réflexivité* vis-à-vis de sa propre activité de production de connaissances scientifiques et d'avoir une *distance critique* au savoir produit par lui et par ses pairs, de nourrir un « *doute méthodique* » à l'égard de tout produit scientifique.

C'est pourquoi dans les chapitres qui traitent de phénomènes politiques dont la connaissance scientifique doit plus que d'autres à une ou plusieurs thèses d'auteurs en particulier, il a été décidé de faire écho aux principales critiques qui leur sont adressées. Ainsi, par exemple, de la théorie de Lipset et Rokkan dans le chapitre Clivages. Ce faisant, l'intention consiste à attirer l'attention du lecteur sur l'existence d'un débat scientifique autour des thèses produites et à l'inviter à faire

preuve de réflexivité à leur égard. Il ne s'agit ni de faire état, dans leur exhaustivité, de la dynamique des arguments et contre-arguments qui animent le débat, et encore moins, d'en apprécier la valeur relative ou de « trancher le débat ». Ce sont là des contributions à l'activité scientifique dont la place n'est pas dans un manuel *introductif* à la science politique.

Quatrièmement, puisque précisément il s'agit d'une introduction à la science politique, les référencements bibliographiques dans le texte des chapitres ont été volontairement maintenus en un nombre très *limité*, afin de favoriser la lisibilité du propos. L'on a également préféré le système de référencement anglo-saxon par « auteur, date », plus léger à la lecture que le système latin, avec référencement bibliographique complet en note infrapaginale à la première occurrence, puis référencement abrégé, par le biais des formules « *op. cit.* » et « *ibid.* », lors des occurrences suivantes. Dans cet ouvrage, les références bibliographiques se trouvent ainsi directement insérées entre parenthèses dans le texte. En cas d'éditions multiples, on indique l'année de l'édition que l'on a consultée, puis, s'il échet, s'il s'agit d'une publication originale ancienne ou en langue étrangère, l'année de l'édition originale, précédée d'une barre oblique (exemple : Weber, 1995/1922). En fin de chapitre, seules cinq références bibliographiques de base sont mentionnées et autant de « pour aller plus loin ». Les références de base renvoient soit à des œuvres que l'on peut considérer comme de référence, car représentant une contribution décisive pour le développement du domaine spécialisé d'études traité dans un chapitre, soit à des textes qui offrent une synthèse, complète et accessible, de l'évolution des connaissances dans ce domaine d'études. Les références « pour aller plus loin » renvoient à des publications qui donnent une connaissance plus approfondie de l'un ou l'autre aspect particulier de l'objet traité dans un chapitre, ou bien qui constituent des études de cas. Dans la bibliographie générale, les sources sont classées d'abord par ordre alphabétique de leurs auteurs, puis par ordre chronologique de leur édition. Les publications reprises ne se limitent pas à celles qui sont explicitement mentionnées dans les chapitres. La bibliographie générale est en effet conçue comme un fonds documentaire de base, venant compléter le contenu des chapitres, et utile – nous l'espérons – pour le politologue en herbe qui évolue dans un contexte francophone d'apprentissage. Pour cette raison, l'accent a surtout été mis sur des publications en français, même si référence est faite aussi à des publications en anglais, qu'il s'agisse des éditions originales de « grands » textes, ou bien de « bons » textes actuels de synthèse. Seules les ressources bibliographiques qui ne sont accessibles *que* sous format électronique sont référencées par une adresse url.

Cinquièmement, on l'aura compris, un soin particulier a été apporté dans la confection de cet ouvrage à sa dimension *didactique*. Aux côtés des nombreux dispositifs déjà évoqués, la traduction de ce souci se retrouve dans la structuration interne des chapitres. Chacun est introduit par un bref aperçu de l'objet traité, accompagné du plan de sa structuration en sections, voire, le cas échéant, en sous-sections. Chacun se termine par une liste de cinq questions destinées à tester la compréhension générale de quelques-uns des éléments principaux du chapitre. Les citations qui sont mobilisées dans les chapitres sont toutes en français. Le cas échéant, elles ont été traduites en français, et ce, afin qu'aucun biais linguistique ne vienne en obérer la compréhension. Enfin, des encadrés rythment le chapitre pour attirer l'attention du lecteur sur un concept, une thèse, un auteur ou un événement particulier.

3 | Plan du manuel

Il nous reste à préciser la logique de structuration des chapitres que nous avons suivie.

Le *premier chapitre* a une vocation introductive. Il présente un aperçu général de la science politique, posant la question : **Qu'est-ce que la science politique ?** Quel est son objet : qu'entend-on par « politique », par « politisation » ? Quelle est sa démarche : comment l'analyse politologique est-elle paramétrée, en quoi se distingue-t-elle d'autres types d'analyse spécialisée des phénomènes politiques ? Quelle est son histoire ? Quels sont ses principaux courants et sous-domaines d'études ?

Les autres chapitres s'échelonnent selon le degré plus « macro » ou au contraire plus « micro » de l'objet sur lequel ils portent – leur « unité d'analyse » –, en commençant par un chapitre sur le pouvoir et en terminant par un chapitre sur les citoyens.

ENCADRÉ N° 0.3 : LES TROIS NIVEAUX D'ANALYSE D'UN PHÉNOMÈNE POLITIQUE : MICRO, MÉSO, MACRO

Au niveau *micro*, l'analyse s'attache aux comportements des individus. La science politique étudie par exemple le comportement électoral des citoyens, qu'il est possible de singulariser. Il s'agit donc de comprendre et d'expliquer des unités d'analyse élémentaires, au niveau individuel, par exemple : l'action d'un parlementaire, un ministre, un électeur.

Au niveau *méso*, l'analyse s'attache ici à l'action collective, conçue comme la résultante d'actions individuelles (coordonnées ou informelles, prévisibles ou spontanées, etc.), et plus encore, aux organisations collectives comme, par exemple, les partis politiques ou les groupes d'influence. Ce niveau d'analyse est celui de l'agrégation, de l'addition d'actions individuelles, et celui de collectifs organisés.

Au niveau *macro*, l'analyse s'attache au fonctionnement d'une société considérée dans sa globalité ou à un ensemble d'éléments collectifs interconnectés. Il s'agit donc d'aborder un ensemble d'éléments historiques, systémiques, pris comme un tout, comme la démocratie, la mondialisation, le capitalisme.

Les chapitres se succèdent ainsi en deux grands ensembles. Le premier, couvrant les chapitres de 2 à 7, concerne les *structures* politiques, autrement dit, les cadres relativement durables dans lesquels se déroule la vie politique, animée par les acteurs politiques. Le second ensemble de chapitres, de 8 à 10, a trait, pour sa part, aux *acteurs* politiques (individuels ou collectifs) qui, agissant dans le cadre des structures politiques, font la vie politique. Cette division principale ne doit toutefois pas être prise au pied de la lettre : nous évoquerons aussi des perspectives *actorielles* dans les chapitres dont l'objet porte sur les structures, et inversement, des perspectives *structurelles* dans les chapitres dont l'objet porte sur les acteurs. Quel que soit le chapitre dans lequel un phénomène politique est abordé de manière privilégiée, l'analyse que le manuel en donne a toujours visé à prendre en compte un point de vue tant macro que méso et micro.

Avant-propos

Le premier ensemble de chapitres, sur les structures, s'ouvre avec le *chapitre 2*, qui traite du **pouvoir**, objet central d'attention de la science politique, dès lors que celle-ci définit couramment le politique comme l'ensemble des institutions en charge d'assurer un ordre général des conduites dans une société et dotées à cette fin de moyens de contrainte légale et physique. Le *chapitre 3* porte sur l'**État**, cadre institutionnel premier dans lequel le pouvoir politique est établi et organisé dans la quasi-totalité des sociétés humaines en ce début de XXI^e siècle. Le *chapitre 4* a pour objet le **système politique**, au sens d'une représentation générale des activités gouvernementales au sein d'une société sur le mode cybernétique, à l'image d'une boîte de conversion d'éléments entrants (*input*) en éléments sortants (*output*), assurant une série de fonctionnalités sociales. Le *chapitre 5* traite des **clivages**, divisions profondes et durables qui dressent une partie d'une société contre une autre, à propos d'un enjeu majeur d'organisation sociale et génèrent des « camps sociaux » organisés en groupes d'influence et partis politiques significatifs et durables. Le *chapitre 6* porte sur les **idéologies**, ensembles relativement cohérents d'idées sur le monde, ayant vocation à donner un sens global aux phénomènes, et à orienter les idées et les conduites des acteurs politiques ainsi que le fonctionnement des institutions dans une direction aimantée à ce sens global. Le *chapitre 7*, enfin, est consacré aux **régimes politiques**, formes globales d'organisation du pouvoir, dont la démocratie libérale, inspirée de l'idéologie libérale, représente un type spécifique parmi d'autres dont des formes autoritaires ou, plus rarement, totalitaires.

Quant au second ensemble de chapitres, sur les acteurs, il commence par le *chapitre 8* qui traite des acteurs collectifs *publics* (cf. encadré suivant), ciblant les deux principaux organes qui, *au sein de* l'État, sont habituellement chargés de la détermination de l'action publique : **les parlements et gouvernements**. Le *chapitre 9* porte également sur des acteurs collectifs mais *privés* cette fois, c'est-à-dire situés *en dehors de* l'État, en se consacrant aux **partis politiques et groupes d'influence**. Clôturant le manuel, le *chapitre 10* est consacré aux **citoyens**, appréhendés sur un plan individuel, mais aussi dans leurs mobilisations collectives.

Fondements de science politique

ENCADRÉ N° 0.4 : LA CLASSIFICATION DE BASE DES ACTEURS POLITIQUES
SELON LEUR RAPPORT AU POUVOIR

Types de rapport au pouvoir	Catégories d'acteurs	Statut juridique	Statut organisationnel
occupation + décision	gouvernants : - parlement - gouvernement - chef d'État	public	institutions
mise en œuvre (+ projet de décision)	administration publique	public	institutions
Influence + occupation par procuration	partis politiques	privé	organisations collectives
influence	groupes d'influence	privé	organisations collectives
opinion (+ influence)	citoyens (individuels)	privé	individus + opinion publique

Source : élaboration des auteurs.

Enfin, pour conclure, indiquons qu'il est loisible à tout lecteur désireux de participer à l'amélioration du présent manuel de faire part de ses remarques et suggestions éventuelles tant sur le plan du contenu que de la forme. Que ceux et celles qui prendront le temps de transmettre leurs réactions en soient déjà vivement remercié(e)s.

Thierry Balzacq, Pierre Baudewyns, Jérôme Jamin,
Vincent Legrand, Olivier Paye, Nathalie Schiffino²

² La présentation des noms des auteurs en couverture suit l'ordre alphabétique.